



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Augmentation inquiétante du nombre de demandeurs d'asile

Question écrite n° 5095

Texte de la question

Mme Gisèle Lelouis appelle l'attention de Mme la Première ministre sur le grand nombre de demandeurs d'asile arrivant en France chaque année. En effet, la France est la deuxième destination des demandeurs d'asile selon les données de la Commission européenne. En 2022, plus de 150 000 personnes ont sollicité l'asile en France, soit 30 % de plus qu'en 2021. Que ce soit en Belgique (avec une hausse record de 42 %), en France ou en Allemagne, l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile pour l'année 2022 se constate à travers l'Europe : d'après l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA), plus de 900 000 demandes d'asile ont été déposées en 2022 dans l'ensemble des pays de l'UE, ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse. C'est une hausse de plus de 50 % par rapport à 2021. La majeure partie des demandeurs d'asile enregistrés sur le continent sont d'origine syrienne (plus de 130 000 en 2022, soit 10 % de plus qu'en 2021) et afghane (près de 130 000, une hausse de 30 % par rapport à 2021). Par ailleurs, 9 entrées sur 10 sont effectuées par des hommes et moins de 10 % par des mineurs. Cette surreprésentation des hommes est un grand classique de la migration actuelle. Le danger pour l'Union européenne et la France, si l'on n'est pas capable de faire face à cette immigration irrégulière, c'est le risque qu'une fois installées, ces populations immigrées soient régularisées et fassent jouer leur droit à ramener leur famille. Elle demande donc alors à Mme la Première ministre ce qu'elle va faire pour empêcher cette immigration massive qui déstabilise notre pays, avant de ne pouvoir plus rien faire.

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Lelouis](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5095

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Première ministre

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 janvier 2023](#), page 784

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)